



Centre de Vacances Fontaine-l'Évêque

Projet Pédagogique

2019



I. Introduction

Le centre de vacances d'été est organisé par la Ville de Fontaine-L'Evêque, Service Jeunesse, sous l'Echevinat de l'Accueil Extrascolaire.

Il accueille les enfants à partir de 2,5 ans jusqu'à 12 ans et se déroule pendant 4 semaines durant les vacances d'été de juillet et août. Il est agréé par l'Office National de l'Enfance (O.N.E.).

Il est encadré par un(e) coordinateur(trice) diplômé(e) ainsi que par des équipes d'animateur(trice)s qualifié(e)s.

Le centre de vacances a pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants dans le respect des recommandations édictées par l'O.N.E..

II. Objectifs généraux

Ce projet pédagogique est centré principalement sur l'ENFANT, individu en développement avec un potentiel et une personnalité qui lui sont propres. Dès lors, les activités menées dans notre centre de vacances veilleront à rencontrer les objectifs généraux suivants :

1. Contribuer au **développement de la sphère affective** de l'enfant : promouvoir l'expression, la confiance en soi, l'autonomie et la construction d'une image positive de soi ;
2. Le **développement physique** de l'enfant par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air ;
3. Favoriser la **créativité** de l'enfant et son accès à la culture par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication autant que par des moments sans animation sous la surveillance des moniteurs, visant à susciter la participation active de l'enfant ;
4. Développer l'**esprit de socialisation et de citoyenneté** de l'enfant en lui apprenant le respect des autres, de son environnement et des règles ;
5. Favoriser l'**intégration sociale** de l'enfant dans le respect de ses différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle.

III. Moyens et dispositions concrètes pour atteindre les objectifs

1. Infrastructures

Le centre de vacances est organisé dans **une école**, ce qui rend les locaux parfaitement adaptés aux besoins des enfants tant au point de vue de l'espace que de la sécurité. De plus, un local accueillant habituellement l'accueil extrascolaire « Les Robinsons » est mis à la disposition des tout-petits avec un coin sieste.

Au total le Centre de Vacances bénéficie des infrastructures suivantes :

- Une salle de psychomotricité ;
- Un réfectoire avec cuisine ;
- 3 classes maternelles et 4 classes primaires ;

- Un espace bibliothèque ;
- Un bureau avec infirmerie ;
- Une cour de récréation sécurisée ;
- Un local de rangement du matériel ;
- Des sanitaires pour les plus de 6 ans ainsi que des sanitaires pour les tout-petits.

À proximité de l'école, une salle omnisports est mise à notre disposition ainsi qu'un espace vert.

De plus, nous avons la possibilité d'accéder à la bibliothèque ainsi qu'à l'Espace Public Numérique.

2. Aménagement des infrastructures

En préalable au centre de vacances, une journée complète est consacrée à la préparation et à l'organisation de l'espace.

Les animateurs se rendent sur les lieux afin de préparer leurs locaux, de prendre possession du matériel d'animation et de rencontrer l'ensemble de l'équipe d'encadrement, le tout sous les directives du(de la) coordinateur(trice).

Tout est pensé en fonction des besoins de l'enfant, de sa facilité, mais également de façon pratique pour les animateurs.

Les moniteurs personnalisent leurs espaces afin qu'ils ne soient pas identifiés comme des locaux scolaires, mais bien comme des lieux de vie du Centre de Vacances.

Ils décorent les locaux en fonction du thème de la semaine.

Le mobilier de psychomotricité est mis à leur disposition.

Durant l'année, la Ville fait l'achat de matériel pour le bon déroulement du centre, c'est-à-dire, des goals, des ballons, paniers de basket, jeux de société, raquettes de tennis, ping-pong, filet, balle en mousse, coloriage, crayon, dessins, livres, planches, craies, etc....

Durant le centre, les enfants ont la possibilité de choisir certaines animations outre les animations imposées.

3. Composition des groupes et encadrement

Les enfants sont répartis dans **7 groupes d'âges** :

1. 2,5 -3 ans ;
2. 4 ans ;
3. 5 ans ;
4. 6 ans ;
5. 7 – 8 ans ;
6. 9 – 10 ans ;
7. 10 – 12 ans.

La capacité d'accueil des groupes respecte les **normes O.N.E.** fixées en la matière :

- 16 enfants maximum pour 2 encadrant(e)s dans les groupes de moins de 6 ans ;
- 24 enfants maximum pour 2 encadrant(e)s dans les groupes de plus de 6 ans.

Chaque groupe est **encadré par un(e) moniteur(trice) et un(e) aide-moniteur(trice)**. En fonction des demandes reçues, des stagiaires viendront renforcer l'équipe d'encadrement, ils seront principalement affectés aux groupes des « petits ».

Chaque moniteur(trice) dispose d'une farde reprenant la fiche signalétique et la fiche santé de chaque enfant lui étant confié.

4. Organisation de la journée

7h30 – 8h30 :	Garderie gratuite ;
8h30 – 9h :	Accueil ;
9h – 12h :	Activités ;
10h :	Collation ;
11h30 :	Repas des petits ;
12h30 :	Repas des grands ;
13h - 13h30 :	Jeux libres ;
13h30 - 15h :	Sieste pour les petits et activités pour les grands ;
15h30 :	Collation ;
16h30 :	Fin des activités ;
16h30 à 18h00 :	Garderie.

L'accueil des petits (moins de 6 ans) se fera dans leurs locaux respectifs.

L'accueil des grands (plus de 6 ans) se fera dans l'espace vert, ou dans le réfectoire, en fonction de la météo.

5. Évènement spéciaux

Une fois par semaine les enfants de 4 à 12 ans se rendent, en car communal, à la piscine. Les moniteurs effectuent un test au bord de la piscine. S'ils jugent l'enfant non-apte, ce dernier sera envoyé automatiquement dans la petite piscine. Pour la sécurité des enfants, un moniteur est dans l'eau et l'autre sur le bord.

2 fois sur le mois, une excursion est prévue pour sortir du cadre du Centre de Vacances.

Le projet pédagogique entre en action chaque jour à travers les différentes activités proposées et c'est ce qui marque l'identité de notre centre. Il n'est pas qu'un simple espace d'accueil ou de garderie mais un véritable projet, pensé longtemps à l'avance, au sein duquel l'enfant est l'acteur principal.

Ce projet pédagogique a été revu en tenant compte des remarques des parents, des animateurs de terrain, du rapport d'inspection de l'ONE.

IV Moyens humains

1. Système de recrutement

Un appel d'offre d'emploi est lancé avec une date limite de dépôts, via le bulletin communal, le site internet de la Ville, les réseaux sociaux, mais également via des affiches posées dans les lieux publics.

Ensuite un accusé de réception est rédigé et envoyé.

Sur base des candidatures, nous convoquons les candidats retenus pour un entretien individuel afin de prendre connaissance de leur expérience avec des enfants et des compétences qu'ils sont à même de développer.

Une fois les candidats choisis, tous les travailleurs du Centre de Vacances sont invités à une réunion durant laquelle leurs seront présentés : l'équipe de coordination, leur contrat, le R.O.I. et le Projet Pédagogique.

Les coordinateurs CDV, les moniteurs et aides-moniteurs sont désignés par le Collège communal tout en respectant les normes d'encadrement des enfants :

- 1 coordinateur administratif
- 1 coordinateur CDV
- Pour les petits de 2 ans ½ à 5 ans
 - 3 moniteurs
 - 3 aide-moniteurs
- Pour les grands de 6 à 12 ans
 - 4 moniteurs
 - 4 aide-moniteurs

Durant l'organisation du centre de vacances et selon le nombre d'inscriptions, nous pouvons penser à des permutations entre aide-moniteurs et là où la demande est la plus forte.

Si le quota de moniteurs est insuffisant, nous recontactons les personnes mises dans une réserve.

2. Les normes d'encadrement

- 16 enfants maximum pour 2 encadrant(e)s dans les groupes de moins de 6 ans ;
- 24 enfants maximum pour 2 encadrant(e)s dans les groupes de plus de 6 ans.

3. Réunions préparatoires

2 réunions de préparation sont prévues avec tout le personnel d'encadrement afin que l'on constitue les groupes et que l'on répartisse les périodes de travail. Ces réunions sont planifiées afin de faire connaissance et d'élaborer les différents projets et thèmes qui seront développés pendant toute la durée du centre de vacances.

Lors de ces réunions, le projet pédagogique y est clairement exposé et expliqué afin que chacun prenne en considération les valeurs que nous mettons en exergue. C'est sur ces bases que les activités sont pensées et réalisées. On y parle donc de thèmes et d'activités qui en découleront. Cela permet de mieux préparer le centre de vacances et de pouvoir récolter le matériel nécessaire à la réalisation des activités et autres.

4. Systèmes d'évaluation

4.1. Concernant les animateurs

Chaque semaine une réunion de débriefing est prévue durant le centre de vacances afin que chaque personne puisse s'exprimer sur le déroulement de la semaine, de faire part des éventuels problèmes, questions et suggestions, afin d'y remédier au plus vite.

- À la fin de chaque quinzaine, les moniteurs seront évalués, en présence du coordinateur administratif et du coordinateur CDV, sur leur travail.
- À la fin du centre de vacances, les moniteurs seront conviés à remettre les locaux dans l'état initial et une réunion est organisée, avec tous les responsables, pour un débriefing mais également pour dresser le bilan des vacances.

4.2. Concernant les enfants.

À chaque fin de journée, un moment est dédié aux enfants afin qu'ils puissent exprimer leurs ressentis sur la journée passée. De ce fait, l'enfant se sent respecté dans ses choix.